



DOCUMENT DE CAPITALISATION DU PROJET "FEMMES, LEADERSHIP TRANSFORMATIONNELLE & JUSTICE ÉCONOMIQUE"



OXFAM



INITIATIVE MISE EN VALEUR: JEUX CONCOURS "QUESTIONS POUR LES CHAMPIONNES ET LES CHAMPIONS"

**DURÉE DE MISE EN
OEUVRE DU PROJET**



**1 AN
SEPTEMBRE 2023-
AOÛT 2024**

**COMÈ
GRAND- POPO**



**COMMUNES DE
MISE EN OEUVRE**



En partenariat avec

Canada

1- SITUATION DE DEPART

Au Bénin, les normes patriarcales continuent de marginaliser les femmes et les filles, les reléguant au second plan dans l'exercice de leurs droits. Liées aux us et coutumes, ces dernières manquent souvent de confiance en elles, ce qui les empêche de prendre la parole et de revendiquer leurs droits. Depuis 2020, REPSFECO Bénin, avec le soutien d'OXFAM à travers le Programme de Coopération Volontaire pour l'Égalité en Action (PCV-EEA), a lancé un projet de renforcement des capacités des femmes à Comè et Grand-Popo sur le leadership, l'art oratoire et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) ainsi que les violences basées sur le genre (VBG).

Il est donc crucial de sensibiliser les jeunes et les femmes à ces nouvelles dispositions légales. C'est dans ce cadre que REPSFECO Bénin en partenariat avec OXFAM au Bénin sous les Fonds globaux du Programme de Coopération Volontaire Égalité en Action a mis en oeuvre le projet "Femmes, leadership transformationnel et justice économique".

Les résultats obtenus dans ces localités montrent que de nombreuses femmes sont aujourd'hui capables de s'exprimer en public, de former d'autres femmes et de sensibiliser sur les lois contre les VFFF/VBG. Cependant, ces activités n'ont touché qu'une partie limitée des localités, laissant de nombreuses zones, notamment les zones lacustres. Face à cette réalité, il devient essentiel d'élargir les interventions vers ces zones pour des changements plus profonds. De plus, depuis les dernières actions menées, de nouvelles lois de protection des droits des femmes, telle que la loi n° 2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de repression des infractions commises a raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin, ont été adoptées.



Femme Leader Communautaire de Boukombé en séance de restitution à Korontière



2- RÉSULTATS ATTENDUS

- R1 : Les femmes et les filles leaders mènent des activités de mobilisation sociale pour le changement des systèmes de normes rétrogrades/défavorables aux droits des femmes et des filles ;
- R2 : Les filles pionnières formées au leadership et au signalement des VFFF/VBG, contribuent à la réduction des agressions sexuelles et des grossesses précoces ;
- R3 : La vente des produits de la pêche et le chiffre d'affaires des femmes en zones lacustres sont améliorés par la pisciculture hors sol pour leur bien-être économique et social

3- MODE OPÉRATOIRE

Le projet a pour cibles, les femmes et jeunes femmes dont celles qui sont en situation de handicap des communes de Comé et Grand-Popo. Il a comme parties prenantes les hommes, les jeunes hommes, les autorités politico administratives .

Dans le but d'impliquer les jeunes hommes à la lutte contre les violences basées sur le genre, des jeux concours intitulés « Questions pour les jeunes champions et championnes » ont été organisés et animés par les filles pionnières formées dans le cadre du projet. Ces jeunes femmes issues des zones lacustres de Comé et Grand-Popo ont reçu une formation sur les lois relatives à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), notamment la loi n° 2021-11 du 20 décembre 2021, ainsi que sur les techniques de dénonciation, la prévention des grossesses précoces et le safeguarding.

Elles ont ensuite partagé leurs connaissances avec d'autres jeunes femmes et hommes.

L'une des innovations de ce projet est l'organisation des jeux concours "questions pour les championnes et championnes". A la fin de ces séances, des jeux concours ont été organisés avec des jeunes volontaires, répartis en deux équipes. Animés par les filles pionnières, les concours ont été sanctionnés par des prix aux gagnants et des lots de consolation aux perdants trois (3) gagnants avec des t-shirts et casquettes portant des messages de sensibilisation. Au total, 6 concours ont eu lieu soient 3 par commune

4- PRÉPARATION DES CONCOURS

➤➤➤ SENSIBILISATION PAR LES FILLES PIONNIÈRES

Les concours ont porté sur les thèmes suivants :

1. Les types de violences
2. Les mutilations génitales féminines
3. Le harcèlement sexuel
4. Le viol
5. Le mariage précoce
6. Les grossesses précoces
7. Le mariage forcé
8. L'inceste
9. Les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants
10. Les devoirs des enfants vis-à-vis des parents



THÈME 1 : LES TYPES DE VIOLENCES

Lors de la sensibilisation animée par les filles pionnières, plusieurs sous-thèmes ont été abordés afin de mieux comprendre et combattre les différentes formes de violences faites aux femmes.

- Les violences physiques: Ce type de violence affecte directement le corps de la femme. Des exemples concrets tels que les coups, les blessures ou encore les agressions à l'aide d'objets ont été évoqués.
- Les violences morales ou psychologiques : Ces violences impactent la santé mentale de la femme. Parmi les exemples donnés, on retrouve les insultes, les calomnies et l'indifférence de l'homme qui ne soutient pas ou ignore sa partenaire.
- Les violences sexuelles : Elles concernent les atteintes à l'intégrité sexuelle de la femme, telles que les abus sexuels, les viols ou tout autre acte imposé contre sa volonté.
- Les violences économiques : Ici, l'accent a été mis sur les comportements qui visent à empêcher la femme de progresser économiquement, que ce soit en lui refusant l'accès aux ressources ou en la privant de moyens de subsistance.



THÈME 2 : LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Les mutilations génitales féminines (MGF) sont des pratiques traditionnelles qui consistent en l'altération ou l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme, sans raison médicale. Ces actes, souvent pratiqués sur des filles mineures, sont profondément enracinés dans certaines cultures, mais ils constituent une violation flagrante des droits humains.

Les MGF ont des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des victimes, allant de douleurs chroniques, complications lors de l'accouchement, jusqu'à des traumatismes émotionnels. La lutte contre les mutilations génitales féminines est essentielle pour garantir l'intégrité corporelle des femmes et des filles et leur droit à une vie sans violence.

THÈME 3 : LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel est une forme de violence qui se manifeste par des comportements ou des propos à connotation sexuelle non désirés, pouvant créer un environnement intimidant, hostile ou humiliant. Il peut prendre plusieurs formes, allant des avances insistantes, des commentaires déplacés, jusqu'aux attouchements non consentis.

Le harcèlement sexuel affecte non seulement la dignité et le bien-être des victimes, mais il constitue également une atteinte à leurs droits fondamentaux.

THÈME 4 : LE VIOL

Lors de la sensibilisation, plusieurs aspects essentiels ont été abordés pour mieux comprendre cette grave violation des droits humains qu'est le viol.

Le viol, défini comme tout acte sexuel imposé par la force, la menace ou sans consentement, a des conséquences dévastatrices sur la santé physique, mentale et émotionnelle des victimes. La sensibilisation a mis l'accent sur l'importance du consentement, les lois en vigueur pour protéger les victimes, et les moyens de dénonciation disponibles. Des discussions ont également porté sur la nécessité de briser le silence, de lutter contre la stigmatisation des victimes et de renforcer la prévention pour éradiquer cette forme de violence.

THÈME 5 : LE MARIAGE PRÉCOCE

Les jeunes hommes et jeunes femmes ont été informés des conséquences néfastes de cette pratique sur les jeunes filles. Le mariage précoce prive les filles de leur enfance, les empêche de poursuivre leur éducation et les expose à des risques accrus de violences domestiques, de grossesses précoces et de complications liées à la santé maternelle.

Il a été souligné que cette pratique viole les droits fondamentaux des filles, notamment leur droit à la protection, à l'éducation et à la santé. La sensibilisation a insisté sur l'importance d'éduquer les communautés sur les dangers du mariage précoce et de promouvoir des alternatives pour garantir un avenir meilleur aux jeunes filles.).

THÈME 6 : LES GROSSESSES PRECOCES

Au cours de la sensibilisation, plusieurs aspects clés liés aux grossesses précoces ont été abordés pour informer et sensibiliser. Il a été souligné que les grossesses précoces, souvent causées par un manque d'éducation sexuelle, la pression sociale ou des abus, ont des conséquences graves sur la santé physique, mentale et socio-économique des adolescentes. Les participants ont été informés des risques médicaux, tels que les complications lors de l'accouchement, ainsi que des impacts négatifs sur leur éducation et leur avenir. Des conseils pratiques pour prévenir ces grossesses ont également été partagés, incluant l'importance de l'éducation, du dialogue avec les parents et l'accès aux services de santé reproductive.

THÈME 7 : LE MARIAGE FORCÉ

Les participants ont été également informés des conséquences néfastes de cette pratique, qui consiste à marier une personne, souvent une jeune fille, contre son gré.





Le mariage forcé viole les droits fondamentaux des victimes, notamment leur liberté de choisir leur partenaire et de décider de leur avenir. Il entraîne souvent des traumatismes psychologiques, l'interruption de la scolarité, ainsi que des violences physiques et sexuelles.

La sensibilisation a mis l'accent sur l'importance de l'éducation, du dialogue communautaire et de l'application des lois pour prévenir cette pratique et protéger les droits des filles et des femmes.

THÈME 8 : L'INCESTE

L'inceste a été abordé au cours de la sensibilisation. Les participants ont été informés sur la gravité de ce type de violence sexuelle, qui implique des relations inappropriées entre membres d'une même famille, souvent entre un adulte et un enfant. L'accent a été mis sur les conséquences traumatisantes pour les victimes, tant sur le plan psychologique que physique. Les filles pionnières ont également abordé l'importance de briser le silence autour de l'inceste, car il est souvent dissimulé par peur ou honte. La sensibilisation visait à encourager les victimes et témoins à dénoncer ces actes, tout en soulignant la nécessité de protection et de soutien pour les victimes, ainsi que la responsabilisation des coupables.

THÈME 9 : LES DEVOIRS DES PARENTS VIS-A-VIS DES ENFANTS

La sensibilisation sur les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants a mis en lumière l'importance d'un engagement actif et responsable dans l'éducation et le bien-être de chaque enfant.

Les parents ont la responsabilité de fournir un environnement sûr et aimant, de garantir l'accès à l'éducation, de veiller à la santé physique et mentale de leurs enfants, et de les guider dans le développement de valeurs et de compétences essentielles pour leur avenir. En outre, cette sensibilisation a souligné l'importance de la communication ouverte et du soutien affectif, permettant aux enfants de se sentir valorisés et compris. En respectant ces devoirs, les parents jouent un rôle crucial dans la construction d'une société plus juste et équilibrée

THÈME 10 : LES DEVOIRS DES ENFANTS VIS-A-VIS DES PARENTS

Les enfants ont la responsabilité de respecter leurs parents, en reconnaissant leur autorité et en faisant preuve de gratitude pour les sacrifices qu'ils font. De plus, il est crucial qu'ils s'engagent sérieusement dans leurs études, car le travail scolaire est un moyen de leur faire honneur et de contribuer à leur avenir. En agissant ainsi, les enfants renforcent les liens familiaux et créent un environnement harmonieux, tout en cultivant des valeurs de respect et de responsabilité qui les accompagneront tout au long de leur vie



5- DÉROULEMENT DES CONCOURS

Après la sensibilisation un débat de questions réponses a permis de mieux élucider les participants. Place ensuite est faite à la composition des équipes.

Deux équipes mixtes de 5 jeunes (jeunes hommes et jeunes femmes) sont constituées par concours. Ces jeunes se portent volontaires pour concourir.

Un jury composé de 3 personnes est formé. La fiche d'annotation est expliquée au jury devant le public.

Les deux équipes choisissent chacune un nom de groupe, un.e capitaine et un slogan. Les règles du jeu sont expliquées au public :

Trois questions test sont ensuite posées avant le démarrage à proprement dit du concours.

Les équipes s'affrontent dans une bonne ambiance plébiscité par le public scandant les slogans à l'issue des bonnes réponses. Au cas où les joueurs.euses ne trouvent pas la bonne réponse le public est sollicité ou la modératrice y répond.

- Les deux équipes s'affrontent face-à-face.
- La modératrice lit chaque question du questionnaire préétabli portant sur les thèmes.

NB: quelques questions de culture générale portant sur les localités sont insérées dans le questionnaire

- Les joueurs.euses tentent de répondre le plus rapidement possible au moyen d'un bruit de table.
- Certaines questions se répondent individuellement, d'autres en équipe ; Certaines à l'oral, d'autres à l'écrit ; certaines avec du temps de réflexion ou de consultation, d'autres sans.
- Chaque bonne réponse vaut 1 point
- A une mauvaise réponse, aucun point n'est accordé
- L'équipe gagnante est celle qui a obtenu le plus de points.



A la fin du déroulé du questionnaire, quelques minutes sont accordées au jury pour la délibération. Notons que le jeu comporte une série de 20 questions posées en une seule phase.

Après la délibération et en l'absence de réclamation l'équipe gagnante est applaudie. Les deux équipes reçoivent des lots composés de tee shirt et celles qui ont gagné reçoivent en plus des t-shirts des casquettes portant des messages de sensibilisation contre les VBG.

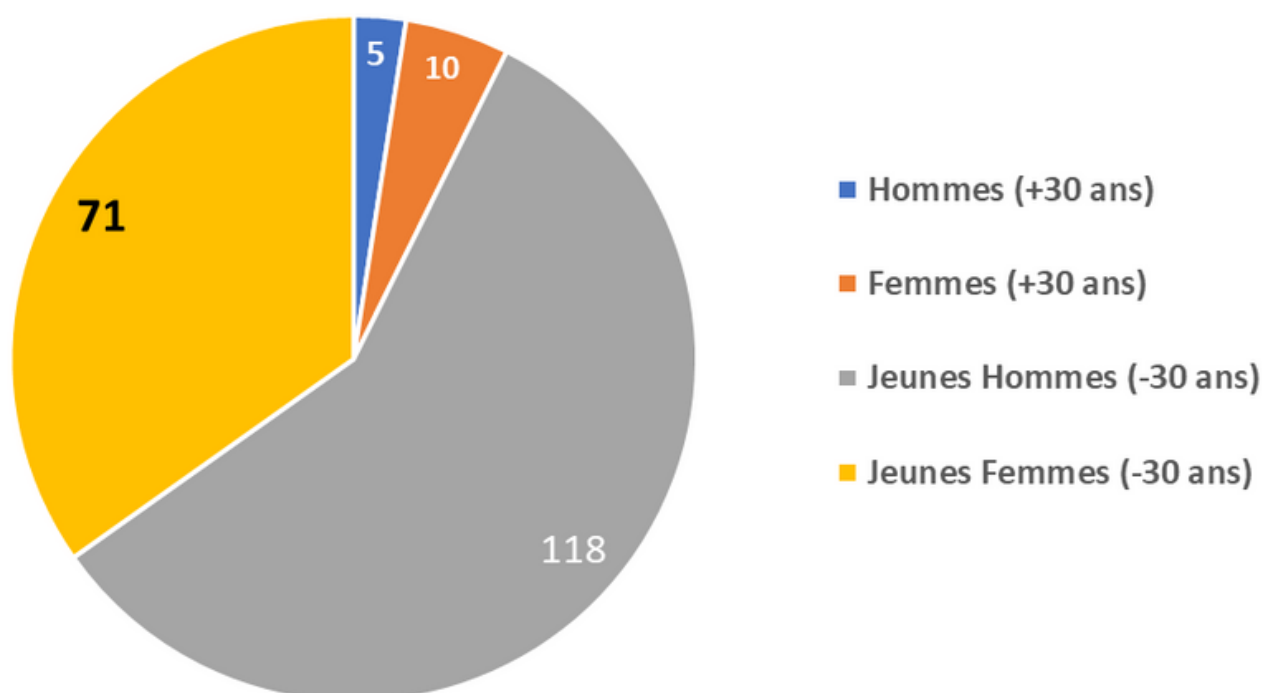
6- IMPACT DE CES JEUX CONCOURS

Trois (3) concours ont été organisés dans chaque commune de mise en œuvre du projet « Femmes, leadership transformationnel et justice économique » .

Les six (6) concours ont réunis 207 personnes :

- 5 hommes de +30 ans
- 10 femmes de +30 ans
- 113 jeunes hommes -30 ans
- 71 jeunes femmes -30 ans

Nombre total de participants



Deux équipes de 5 personnes ont compétit à chaque concours soient 60 joueurs dont 24 jeunes femmes et 36 jeunes hommes.

Une centaine de lots leur ont été octroyés.

Faire une sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) à travers le jeux concours « Question pour les championnes et les champions » a présenté plusieurs avantages :

- Deux équipes de 5 personnes ont compétit à chaque concours soient 60 joueurs dont 24 jeunes femmes et 36 jeunes hommes.

En abordant des thèmes sérieux comme les VBG sous forme de quiz, les participants ont assimilé des informations essentielles tout en s'amusant, ce qui a favorisé une meilleure rétention des connaissances.

Ces jeux ont rendu l'apprentissage interactif et amusant, ce qui a capté l'attention des participants et les à inciter à s'impliquer activement dans la lutte contre les VBG.

**C'est également un
Éveil des
consciences car les
questions posées ont
amené les
participants à
réfléchir sur des
stéréotypes, des
normes culturelles et
des comportements
liés aux VBG,
favorisant ainsi un
changement de
mentalité.**

MARIAGE PRÉCOC
MARIAGE FORCÉ SON
TROIS (3) ANS A CINQ
D'EMPRISONNEM



Contacts



+229 68 61 75 27 / 95 56 18 08



www.repsfecobenin.org



repsfecobenin@gmail.com



Cotonou- Akpakpa Carrefour
Dedokpo



Repsfeco-BENIN



REPSFECO Bénin



@RepsfecoB



benin repsfeco



**RÉSEAU PAIX ET SÉCURITÉ POUR LES FEMMES DE
L'ESPACE CEDEAO
(REPSFECO BÉNIN)**

TÉL : 68 61 75 27/ 97 82 98 33

EMAIL : REPSFECOBENIN@GMAIL.COM

SITE WEB : WWW.REPSFECOBENIN.ORG

BOITE POSTALE : 05 BP 1393 COTONOU

Copyright Septembre 2024



En partenariat avec

Canada